



N°11 – Mars 2022

En bref - Alors que le Sénat approuve l'accord avec le FMI, l'Argentine n'est plus qu'à un vote d'éviter un défaut de paiement

Le 17 mars dans la soirée, le Sénat argentin a, après la Chambre des députés le 11 mars dernier, approuvé l'accord trouvé entre le gouvernement et le FMI pour renégocier la dette contractée en 2018 dans le cadre d'un accord de confirmation. Par conséquent, le Congrès argentin a formellement autorisé le gouvernement à s'endetter à nouveau auprès du FMI au titre d'un mécanisme élargi de crédit - de 45 Mds USD, soit 1.000 % de la quotepart du pays au Fonds – pour refinancer sa dette et renforcer les réserves de change. En apparence, l'accord trouvé avec le FMI a été largement adoubé par le Congrès. La Chambre des députés avait en effet voté en

LE CHIFFRE À RETENIR

faveur de l'accord par 202 votes pour, 37 contre, 13 abstentions et 4 absents. De son côté, le Sénat a adopté l'accord par 56 votes pour, 13 contre et 3 abstentions. Cependant, un zoom sur les étiquettes politiques des votes met en évidence un résultat plus nuancé. En effet, dans les deux chambres, les parlementaires ayant voté contre l'accord sont presque tous membres de l'aile radicale de la coalition gouvernementale Frente de Todos. De plus, un très bref retour sur les négociations entre la coalition gouvernementale et la coalition des partis d'opposition Juntos por el Cambio ayant précédé les votes confirme ce résultat mitigé. En effet, bien que les parlementaires membres de la coalition d'opposition aient voté en faveur de l'accord, ils avaient, pour accorder leur soutien, exigé de modifier le projet de loi autorisant le gouvernement à s'endetter auprès du FMI, mais sans toutefois endosser formellement la politique économique proposée dans le programme négocié. Dans un communiqué publié en amont du vote à la Chambre des députés, Juntos por el Cambio avait justifié son soutien par la volonté d'éviter un défaut, tout en expliquant que le programme était une compétence exclusive de l'exécutif et qu'il ne résoudrait pas les problèmes structurels du pays. Toutefois, l'approbation du Congrès éloigne un peu plus le spectre d'un défaut de paiement. En effet, le 21 mars prochain – soit dans à peine trois jours - l'Argentine devrait rembourser au FMI près de 2,9 Mds USD, alors que les réserves internationales nettes de la Banque centrale sont épuisées et ne permettent pas de faire face à une telle échéance. Reste dès lors une étape : celle du vote du conseil d'administration du FMI.



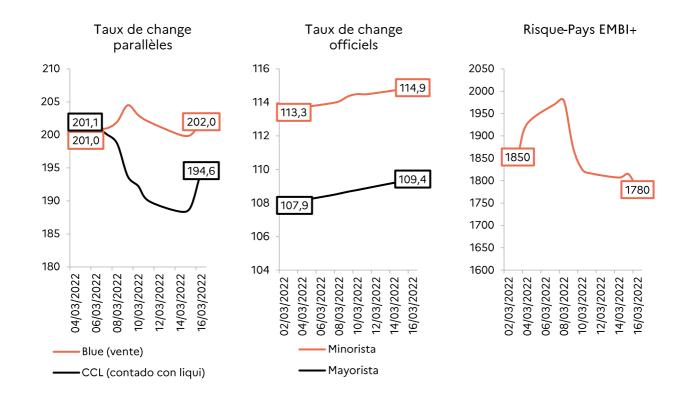
Zoom sur la situation sanitaire

Évolution de la vaccination

	Pourcentage de la population ayant reçu au moins une dose	Pourcentage de la population complètement vaccinée	Pourcentage de la population ayant reçu une 3 ^{ème} dose
Argentine	88,9%	79,9%	39,6%
Chili	92,8%	90,0%	77,4%
Paraguay	53,3%	45,3%	16,5%
Uruguay	85,1%	80,8%	60,6%
Amérique du Sud	82,8%	71,7%	31,0%
Brésil	84,1%	74,0%	33,5%
Colombie	81,2%	66,8%	18,7%
France	80,1%	77,8%	53,4%

Source: Our World in Data

Graphiques – Argentine





ARGENTINE

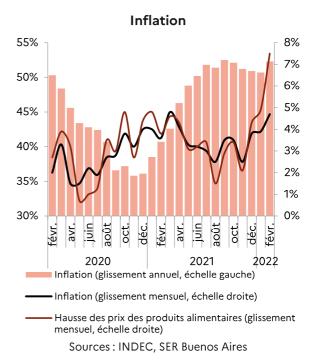
Les tensions inflationnistes montent d'un cran en février, portées par les prix alimentaires

L'inflation a augmenté de 4,7% sur un mois en février, confirmant ainsi la tendance à la hausse observée les deux mois précédents (+3,8% en décembre et +3,9% en janvier, après +2,5% en novembre). Il s'agit donc de l'augmentation la plus élevée depuis mars 2021 (+4,8%), lorsque l'inflation avait atteint un record depuis septembre 2019 (+5,9%). Il s'agit également d'un résultat qui dépasse très largement les anticipations des agents économiques, qui projetaient une inflation de 3,9% en février.

Cette accélération de l'inflation trouve son origine dans celle de l'inflation sous-jacente (+4,5% en février après +3,3% en janvier) et des prix régulés (+3,1% après +2,8%). De leur côté, les tensions sur les prix saisonniers sont restées vives (+8,5% après +9,0%).

En effet, les prix alimentaires ont enregistré une augmentation record de 7,5%, portée principalement par les prix des fruits et légumes, mais aussi des produits laitiers et de la viande. Suivent les prix des transports (+4,9%), qui ont pâti de la hausse des prix énergétiques, et les prix de l'hôtellerie et de la restauration (+4,3%), qui ont augmenté à cause de la saison touristique estivale.

De plus, sur un an, l'inflation s'est élevée à 52,3% en février, dont 54,5% pour l'inflation sous-jacente, 35,8% pour les prix régulés et 67,0% pour les prix saisonner. En cumulé sur les deux premiers mois de 2022, elle s'élève déjà à 8,8%.



Face au regain des tensions inflationnistes, les agents économiques pourraient revoir leurs anticipations à la hausse, alors qu'elles étaient déjà fixées à, respectivement, 4,1% et 4,0% sur un mois pour mars et avril, et à 55% pour l'ensemble de l'année 2022.

Elles pourraient notamment continuer à être alimentées par l'augmentation des cours alimentaires et énergétiques nourrie par le conflit russo-ukrainien. En effet, ce choc externe n'est pas encore totalement intégré par l'évolution des prix, qui a été surtout impactée par d'autres chocs influant les cours mondiaux, tels que la sécheresse qui frappe l'Argentine, le Brésil et le Paraguay depuis le début de l'année.

Pour limiter ces tensions à court terme, les autorités ont mis en place diverses mesures, telles qu'un mécanisme de subvention des prix des produits à base de blé, comme la farine et les pâtes. De plus, pour compenser la forte hausse récente des prix alimentaires et énergétiques, ancrer les anticipations des



agents et dans le cadre de l'objectif de baisse d'inflation pour 2022 étudié avec le FMI – soit atteindre un point dans la fourchette 38-48% – d'autres mesures sont à l'étude.

Une nouvelle augmentation du taux d'intérêt directeur de la Banque centrale – le taux « Leliq » à 28 jours actuellement à 42,5% – pourrait ainsi intervenir, alors qu'il a déjà augmenté de 450 points de base depuis le début de l'année.

Par ailleurs, dans le cadre des négociations salariales, les discussions pour déterminer l'augmentation du salaire minimum en 2022 ont conduit à déterminer une hausse de 45% (alors que l'inflation est attendue à 55% par les agents économiques), qui sera révisée en août. Ainsi, d'ici décembre, il passera donc progressivement à 47.850 pesos (soit 394 euros au taux de change officiel), contre 33.000 pesos actuellement (272 euros). Le gouvernement espérait une augmentation de 40% afin d'envoyer un signal pour les négociations salariales à venir des divers secteurs économiques et éviter ainsi des effets de second tour sur l'inflation.

L'Argentine s'apprête à augmenter ses droits à l'exportation sur l'huile et la farine de soja

Dans un contexte d'inflation élevée sur les produits alimentaires, notamment le blé et le maïs, le gouvernement devrait augmenter les droits à l'exportation (*retenciones*) qui sont appliqués sur la farine et l'huile de soja.

L'annonce officielle de cette mesure est ainsi attendue ce vendredi 18 mars. Néanmoins, la porte-parole du gouvernement, Gabriela Cerruti, et le ministre de l'Économie et des Finances, Martín Guzmán, ont d'ores et déjà confirmé sa mise en œuvre prochaine. Les exportations de ces produits ont par ailleurs été suspendues dès le 13 mars afin que les exportateurs ne soient pas en mesure d'échapper à cette hausse en présentant des demandes d'inscription anticipée dans le registre des exportations.

En effet, les autorités argentines ont dès lors suspendu l'approbation des demandes qui visent à autoriser l'exportation des dérivés du soja (qui sont présentées sous forme de déclaration sur l'honneur ou *Declaración Jurada de Operaciones de Exportación* – DJE pour son sigle en espagnol). Selon le droit argentin, le taux de taxe à l'exportation est celui applicable au jour d'approbation de la demande et non celui applicable au jour de départ des marchandises.

Cette taxe à l'exportation, précédemment fixée à 31%, atteindrait désormais 33%, alignant ainsi la taxe sur les produits dérivés du soja sur le taux déjà en vigueur pour les graines de soja. Cette hausse de 2% pourrait rapporter 425 MUSD (265 MUSD pour la farine et 160 MUSD pour l'huile, soit 0,9% du PIB) supplémentaires à l'État.

Cette somme a pour objectif de financer un mécanisme de subvention sur les produits à base de blé et permettre au gouvernement de baisser le prix du pain, tout en respectant son engagement envers le FMI de réduire le déficit à 2,5% du PIB, dans un contexte de forte incertitude sur les prix des matières premières.

En effet, le gouvernement a créé un nouveau fonds public qui sera financé par les revenus supplémentaires issus de la hausse du taux des *retenciones* pour acheter 4 millions de tonnes de blé et le revendre à un prix inférieur à celui du marché.



En contrepartie, les boulangeries fournies en farine subventionnée s'engageraient ainsi à vendre leur pain à un prix contrôlé, c'est-àdire au prix auquel elles le vendaient avant le début de la guerre en Ukraine, soit autour de 240 pesos (2 euros au taux officiel) au lieu des 300 pesos actuels (2,50 euros).

Cette augmentation est annoncée comme temporaire et servirait donc directement à soutenir la consommation domestique. Le gouvernement cherche à minimiser la portée de cette mesure, en mentionnant qu'elle n'affecterait pas les producteurs de soja, qui sont déjà soumis à une taxe à l'exportation de 33%, mais uniquement l'industrie de transformation.

Cette mesure ravive les tensions entre le gouvernement et le « Campo » (qui désigne les grands producteurs agricoles), puisqu'elle touche le principal secteur exportateur du pays. De plus, elle contredit les engagements pris par le ministre de l'Agriculture, Julián Domínguez, au moment de sa prise de fonction. Dans un communiqué, les agroexportateurs ont demandé au Congrès de bloquer ces nouvelles mesures, en menaçant le gouvernement argentin d'organiser des manifestations, ainsi que la cessation de la commercialisation des céréales et du bétail.

En effet, toute modification des droits à l'exportation doit être approuvée par le Parlement : il s'agit d'une mesure législative en application des articles 75 inc. 1 et 99 inc. 3 de la Constitution nationale. Au contraire, la fermeture du registre des exportations appartient au domaine réglementaire (via une résolution du ministre de l'Agriculture), même si celle-ci est jugée contraire aux règles de l'OMC par les analystes de la Bourse de céréales de Buenos Aires.

Les complexes exportateurs argentins : principaux postes de vente et clients de l'Argentine

Tandis que la guerre entre la Russie et l'Ukraine déstabilise les marchés mondiaux, la publication des complexes exportateurs par l'Institut des statistiques (INDEC) permet d'observer les moteurs structurels des ventes à l'extérieur de l'Argentine.

Ainsi, en 2021, les principaux postes des exportations du pays étaient les oléagineux (33,9% des ventes), suivis par les céréales (17,9%), l'automobile (9,1%), la pétrochimie (6,7%) et l'élevage (6,1%).

Sans surprise, la dépendance au soja (23,8 Mds USD) et au maïs (9,3 Mds USD) est très élevée (respectivement, 30,6% et 11,9% des ventes à l'étranger). Les principaux acheteurs du soja sont l'Inde (3,4 Mds USD), la Chine (2,4 Mds USD) et les Pays-Bas (1,7 Md USD), probablement en raison de l'importance de ses ports. De son côté, le maïs est surtout livré aux membres de l'ASEAN, en particulier le Vietnam (1,5 Md USD), la Corée du Sud (1,2 Md USD) et l'Égypte (607 MUSD).

Le secteur automobile (7,1 Mds USD ; 9,1% des ventes) est le 3ème poste d'exportation. Les véhicules assemblés en Argentine sont essentiellement à destination du Brésil (4,8 Mds USD), du Chili (367 MUSD) et du Pérou (330 MUSD).

Les produits issus de la pétrochimie (5,2 Mds USD; 6,7% des ventes) sont principalement destinés aux États-Unis (1,1 Md USD), au Brésil (973 MUSD) et aux Émirats arabes unis (505 MUSD), alors que ceux issus de l'élevage (3,6 Mds USD; 4,6%) sont surtout envoyés en Chine (1,9 Md USD), en Allemagne (235 MUSD) et au Chili (231 MUSD).



Parmi les produits qui sont livrés à la Russie se trouvent en majorité des produits issus de l'agriculture (soja, cacahuètes, agrumes, thé), mais aussi de l'élevage (produits laitiers, complexe équin, dont des reproducteurs de race pure) et de la pêche (filets de merlu, produits surgelés).

En termes de destination, le Brésil est le 1^{er} client de l'Argentine (11,7 Mds USD, dont 4,8 Mds USD pour l'automobile et 1,5 Md USD pour le blé). La Chine est en 2^{ème} position (6,3 Mds USD, dont 2,4 Mds USD pour le soja et 1,9 Md USD pour la viande et le cuir), suivie des États-Unis (4,9 Mds USD, dont 1,1 Md USD pour la pétrochimie et 711 MUSD pour l'or et l'argent).

CHILI

Le nouveau ministre des Finances initie un « dialogue social » pour rédiger la nouvelle réforme fiscale

Le ministre des Finances Mario Marcel a annoncé cette semaine la mise en place d'un espace de dialogue social pour rédiger la réforme fiscale, permettant ainsi de conclure un « pacte fiscal » entre les différents corps de métiers et experts.

Les réformes fiscales devraient ensuite être proposées au fur et à mesure au Congrès, permettant ainsi de valider rapidement les mesures qui feront l'unanimité. L'agenda politique prévoit l'adoption des premières réformes fiscales dès le 1er semestre de 2022.

Le Chili se trouve en effet dans une situation d'urgence en termes de réforme fiscale, afin de lutter contre les inégalités. Au sein des pays de l'OCDE, les systèmes d'imposition et de transfert rééquilibrent les inégalités (qui sont mesurées par l'indice de Gini), en moyenne, de près de 10%. Mais au Chili, cette modification n'est que de 2,5%.

Cela est notamment dû au fait que la plupart des impôts sont proportionnels et non pas progressifs, tels que la TVA (40% des recettes des impôts) qui taxe la consommation des ménages, alors que les ménages les plus pauvres consacrent une plus grande partie de leurs revenus à la consommation que les ménages plus riches.

Ce programme de réforme fiscale arrive au moment d'une forte décélération de la croissance. Certaines critiques soulignent qu'un plus fort taux d'imposition progressif touchant surtout les plus riches pourrait compromettre davantage la croissance en décourageant l'investissement.

L'aide privée et publique aux PME se développe

L'un des enjeux majeurs pour les PME au Chili est l'accès au financement. L'accès au crédit restant difficile, la *FinTech* et les systèmes de *crowdfunding* se sont largement développés pour venir en aide à ces structures.

SumUp, une entreprise FinTech européenne qui fournit des méthodes de paiements pour les PME, a annoncé une hausse de capital en 2022 de 17,2 MUSD, pour renforcer l'activité au Chili. L'entreprise a également reçu un financement de BTG Pactual de 5,8 MUSD, qui lui pemettrait d'améliorer les conditions de paiement pour tous les utilisateurs. Les PME verraient le temps de recouvrement des transactions effectuées réduit, impactant leur capacité à développer leurs activités.

L'entreprenariat au Chili vise ainsi à être de plus en plus facilité. La loi FinTech devrait par



exemple venir réguler l'innovation ainsi que la concurrence au sein des services financiers technologiques. D'autres projets soutenant l'entreprenariat ont aussi été développés, à l'instar de la plateforme digitale lancée par CORFO, l'agence publique de promotion de la production. Celle-ci offre notamment des outils digitaux gratuits aux entrepreneurs.

L'expertise française au service du réseau de transport chilien

L'année 2022 démarre très fort pour les entreprises françaises dans le secteur du transport terrestre au Chili. Deux entreprises françaises ont ainsi remporté les lots les plus nobles de l'appel d'offre pour la nouvelle ligne 7 du métro de Santiago.

Alstom a signé un contrat de 355 MEUR pour le système de signalisation, mais aussi 37 rames Metropolis (rames automatiques) et 20 ans de maintenance. Le groupe, implanté au Chili depuis 75 ans, dispose de plus de 420 collaborateurs et 7 sites. Ce gros contrat lui permet de pérenniser ses activités au Chili.

De plus, Redbus Urbano, filiale de Transdev à Santiago, confirme sa position de premier fournisseur de transport en commun de la ville en remportant l'appel d'offres à 450 MEUR, prolongeant les opérations de Redbus de 5 ans avec une prolongation possible de 5 années supplémentaires.

Les entreprises françaises confirment leur positionnement de *leader* dans le secteur de l'industrie du transport terrestre et de la mobilité durable au Chili.

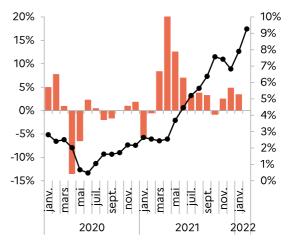
PARAGUAY

Avec des résultats d'activité économique mitigés en début d'année et le spectre de la sécheresse, les agents économiques sont de plus en plus pessimistes

L'activité économique a fortement reculé en début d'année, d'environ 6,3% sur un mois en désaisonnalisé en janvier. Ainsi, sur un an, la croissance s'est élevée à 3,5%, marquant un ralentissement par rapport aux quelques 4,9% enregistrés en décembre.

La croissance a été surtout été portée par les services, dont le commerce et l'hôtellerie et la restauration, mais aussi par la construction et l'industrie manufacturière. En particulier, les industries d'huiles, mais aussi de produits laitiers et de papier ont été dynamiques, à la différence des industries de la viande, des produits métalliques, mais aussi des machines et équipements.

Croissance économique et inflation



Croissance économique (glissement anuel, échelle gauche)

→ Inflation (glissement annuel, échelle droite)

Sources: Banque centrale, SER Buenos Aires



Ainsi, les ventes des différents secteurs ont bien progressé en janvier, de 7,1% sur un an, en hausse par rapport aux 2,2% de décembre. Les ventes ont été particulièrement élevées pour les matériaux de construction (+17,6% sur un an), tout comme pour les équipements ménagers (+15,5%), à la différence des ventes des supermarchés (-4,2%).

De leur côté, la production d'électricité ainsi que l'agriculture et l'élevage ont contribué négativement à la croissance. D'une part, la diminution de la production d'électricité des entreprises binationales se poursuit, en raison de la faiblesse persistante du débit du fleuve Paraná. D'autre part, la production agricole, principalement de soja, est très fortement impactée par la sécheresse.

Ce panorama mitigé, ainsi que le spectre de la sécheresse, menacent d'avoir d'importants effets baissiers sur la croissance, nourrissant le pessimisme des agents économiques. L'indice de confiance de consommateurs portant sur la situation et les perspectives économiques s'est largement dégradé, passant de 56,9 en janvier à 50,8 en février. Pour rappel, un chiffre supérieur (inférieur) à 50, considéré comme un niveau neutre, correspond à un optimisme (pessimisme) des agents.

Par conséquent, en mars, les agents ont revu à la baisse leurs anticipations de croissance pour 2022, l'estimant désormais à 2,0% (contre 3,0% le mois précédent). La Banque centrale maintient pour l'instant sa prévision de 3,7% de croissance en 2022, même si elle a laissé entendre qu'elle pourrait être révisée au cours des prochains mois.

De plus, face aux risques d'intensification de l'inflation importée liée à l'augmentation des cours alimentaires et énergétiques mondiaux provoquée par le conflit russo-ukrainien, ils ont relevé leurs anticipations d'inflation pour

2022, désormais fixées à 6,4% (contre 5,0% il y a un mois), soit un niveau légèrement audessus de la cible d'inflation de 4% (± 2%) de la Banque centrale. Ils anticipent également une poursuite du resserrement de la politique monétaire, avec une levée du taux d'intérêt directeur (actuellement à 5,75%) au moins jusqu'à 6% d'ici avril.

Suite aux grèves des conducteurs routiers, le gouvernement paraguayen annonce la création d'un fonds de stabilisation des prix des carburants

Depuis le 10 mars, des grèves se succèdent au Paraguay contre la flambée des prix des carburants. En réponse, le ministre de l'Économie, Oscar Llamosas, a annoncé le 14 mars la création du Fonds de stabilisation des prix des carburants.

Le Paraguay importe l'ensemble du pétrole et ses dérivés qu'il consomme, pour un montant correspondant à 1,7 Md USD en 2021 et représentant 12% des importations totales. La seule raffinerie que possédait le pays a fermé en 2005. Les prix des carburants sont donc sensibles aux variations des cours mondiaux.

Cette annonce fait suite aux deux hausses des prix survenues depuis le début de l'année : une le 27 février de 600 guaraníes par litre (0,084 USD par litre) et une autre le 1er mars de 500 guaraníes par litre (0,07 USD par litre).

La 3ème augmentation des prix des carburants, qui était prévue pour le 12 mars, a été annulée suite aux grèves des transporteurs routiers. Petropar, la société nationale de pétrole qui capte 14% du marché des carburants, a ainsi annoncé le maintien des prix pour les mois de mars et d'avril.



L'objectif de ce fonds serait ainsi de maintenir stables les prix locaux des carburants et de les protéger contre les fluctuations des cours internationaux, notamment provoquées par le conflit russo-ukrainien.

Selon les annonces du gouvernement, un projet de loi serait présenté au Congrès dans les prochains jours. Ainsi, le fonds serait initialement alimenté à hauteur de 100 MUSD provenant d'un prêt octroyé par la Banque de développement d'Amérique latine (CAF). Par la suite, les ressources qui permettraient de maintenir son activité seraient obtenues via un impôt « sélectif à la consommation », c'est-à-dire appliqué sur certains produits qui ne sont pas de première nécessité, tels que les boissons alcoolisées, les parfums, les bijoux, les montres, ainsi que des produits polluants comme les carburants.

Le fonds serait ainsi d'abord employé pour atténuer les fluctuations et maintenir stable le prix du diesel de « type III », qui est utilisé pour le transport des marchandises, mais aussi pour celui des passagers et dans les activités agricoles. Il représente 55% de la consommation de carburant au niveau local.

URUGUAY

Les échanges commerciaux entre la France et l'Uruguay ont fortement progressé en 2021

Les échanges commerciaux entre la France et l'Uruguay, qui ont évolué en dents de scie au cours des dernières années, ont fortement progressé en 2021 pour atteindre 296 MEUR (+37,1% sur un an). Après deux années de baisse (-14,0% en 2019 et -15,4% en 2020), ils ont récupéré leur niveau de 2018.

Les exportations ont progressé de 31,1% sur un an en 2021 (après -6,3% en 2019 et -9,7% en 2020), atteignant 190 MEUR. Le 1er poste des exportations françaises, soit les « matériels de transport » (73 MEUR; 38,1% des ventes françaises), a fortement progressé de 66,6% en 2021, au même titre que les « produits pharmaceutiques » (13 MEUR; 6,6%), qui ont progressé de 34,4%. De plus, les « produits métallurgiques et métalliques » (9 MEUR ; 4,8%) ont aussi enregistré une hausse notable de 196,6%. Par ailleurs, la progression des 2^{ème} et 4ème postes d'exportation - les « produits chimiques, parfums et cosmétiques » (48 MEUR; 25,2%) et les « produits des industries agroalimentaires » - (14 MEUR; 7,4%), ont été relativement moins dynamiques, progressant de, respectivement, 13,8% et 20,5%. Enfin, le 3^{ème} poste d'exportation, qui désigne la catégorie des «équipements mécaniques, matériel électrique, électronique » (18 MEUR; 9,7%), a enregistré une baisse de 4,3%.

De leur côté, les importations ont également très fortement progressé de 49,3% sur un an en 2021 (après -24,6% en 2019 et -25,0% en 2020), atteignant 105 MEUR. Le 1er poste des importations françaises, soit les « produits des industries agroalimentaires» (36 MEUR ; 33,7% des achats français), a enregistré une forte augmentation de 106,9% en 2021, tout comme le 3ème poste d'importation, à savoir les « produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture » (23 MEUR ; 22,2%) avec une hausse de 100,6%. Les importations de la catégorie « textiles, habillement, cuir et chaussures » (3,5 MEUR; 3,3%), ainsi que des « produits métallurgiques et métalliques » (1,9 MEUR; 1,8%) ont aussi fortement progressé de, respectivement, 78,4% et 79,3%. La 2ème poste d'importation, soit les importations de la catégorie « bois, papier et carton » (32 MEUR; 30,5%), a progressé plus lentement, de 11,7%. Enfin, les importations du 4ème poste,



soit les « produits pharmaceutiques » (7,6 MEUR; 7,2%), ont reculé de 12,2%.

Le solde commercial est resté en faveur de la France en 2021, à 85 MEUR, en progression par rapport aux 74 MEUR enregistrés en 2020 (+13,9%). Ce solde n'a cessé de s'améliorer depuis 2017, mais reste en-dessous de son très bon niveau de 2013 (147 MEUR).

Évolution du commerce entre la France et l'Uruguay (MEUR)



Sources: Douanes françaises, SER Buenos Aires

En 2021, la France était le 8ème fournisseur de l'Uruguay, avec une part de marché de 1,9%, en progression par rapport aux 1,7% de 2020. Elle se situait notamment derrière le Brésil (20,0%), suivi de la Chine (19,4%) et de l'Argentine (12,7%). Au niveau européen, elle occupait la 3ème place, derrière l'Allemagne (2,6%) et l'Espagne (2,2%). De plus, l'Uruguay était le 97ème client de la France en 2021, alors qu'il était au 103ème rang en 2020. En 2021 l'Uruguay était le 101ème fournisseur de la France, soit le même rang qu'en 2020. Enfin, l'Uruguay était le 8ème client de la France en Amérique latine en 2021 et son 12ème fournisseur.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Jean-François Michel, Service économique régional de Buenos Aires, Ambassade de France en Argentine

Rédacteurs : SER de Buenos Aires, SE de Santiago

Pour s'abonner : Compte Twitter :

samuel.adjutor@dgtresor.gouv.fr @TresorArgentina